

Informations de base	
2010/0016(NLE) NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Convention sur la protection du milieu marin et du littoral méditerranéen (convention de Barcelone): protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée Subject 3.15 Politique de la pêche 3.20 Politique des transports en général 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement 4.70.05 Coopération régionale, coopération transfrontalière Zone géographique Mer méditerranée région	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		LEINEN Jo (S&D)
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	TRAN Transports et tourisme		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	REGI Développement régional		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	PECH Pêche		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	3032	2010-09-13
Commission	DG de la Commission	Commissaire	

européenne

Affaires maritimes et pêche

DAMANAKI Maria